

Valorisation de la protection des eaux souterraines

Expériences et perspectives

Robert Jenni

Bureau Nouvelle Forêt sàrl

1700 Fribourg

Coordinateur technique du projet Interreg Alpeau

Plan de la présentation

- Contexte et historique
- Démarches réalisées à ce jour
- Résultats obtenus
- Pourquoi?
- Perspectives
- Le projet Interreg ALPEAU
- Solution ou illusion?

Contexte et historique

- Mouvement général de valorisation des prestations non ligneuses
- Renforcement des contraintes légales (Lfor, Leaux...) dans le domaine de la protection des eaux souterraines
- Renforcement des contraintes volontaires pour l'exploitation des bois: huile bio, FSC
- Mécanisation accrue des exploitations
- Pratique de la coupe à blanc « légale »
- Coupes rases par tempête ou calamités

Contexte et historique (2)

- Idée « farfelue » des milieux forestiers: et si on taxait l'eau pour financer la prestation de protection des eaux en forêt?
- Idée d'une taxe sur l'eau massivement rejetée par la SSIGE
- Mais entrée en matière pour des partenariats régionaux en fonction du contexte spécifique

Démarches réalisées à ce jour

- Directive Soleuroise « Dédommagement des zones de protection des eaux souterraines en forêt »
- Projets pilotes de partenariats forêt – eau potable dans la Broye (OFEV-VD-FR) et sur la Côte (OFEV-VD-CBOV)

Résultats obtenus

- **Directive soleuroise**
 - aucun contrat signé!

Résultats obtenus (2)

- **Projet pilotes:**
 - Etude bibliographique sur la relation entre la gestion forestière et la qualité des eaux souterraines
 - Etude sur les bases légales, distinction contraintes légales et mesures volontaires
 - Rencontres et échanges d'information entre milieux de l'eau et milieux forestiers
 - ... mais pas de partenariats!

Pourquoi?

- Le cadre légale CH met la responsabilité de la protection des eaux sur le dos des propriétaires fonciers et non sur l'utilisateur de la ressource
- La protection des eaux souterraines par la forêt est un acquis
- Les milieux forestiers sont demandeurs; les milieux de l'eau demandent juste l'application de la loi!
- Les enjeux futurs: mécanisation, coupe rase, plantations de bois-énergie... ne sont pas connus en dehors des milieux forestiers spécialisés

Pourquoi? (2)

- Les forestiers en font beaucoup plus que le minimum légal
- L'idée d'une taxe est très impopulaire
- Il est difficile de mettre un prix sur la prestation de protection des eaux
- Les processus de filtration et purification de l'eau par le sol forestier sont méconnus

Perspectives

- *En Suisse, le cadre légale met la responsabilité de la protection des eaux sur le dos des propriétaires fonciers et non sur l'utilisateur de la ressource*
 - **On doit vivre avec! En France, c'est différent...**

Perspectives (2)

- *La protection des eaux souterraines par la forêt est un acquis*
- *Les milieux forestiers sont demandeurs; les milieux de l'eau demandent juste l'application de la loi!*
- *Les enjeux futurs: mécanisation, coupe rase, plantations de bois-énergie ne sont pas connus en dehors des milieux forestiers spécialisés*

→ Rencontres, discussions, information

Perspectives (3)

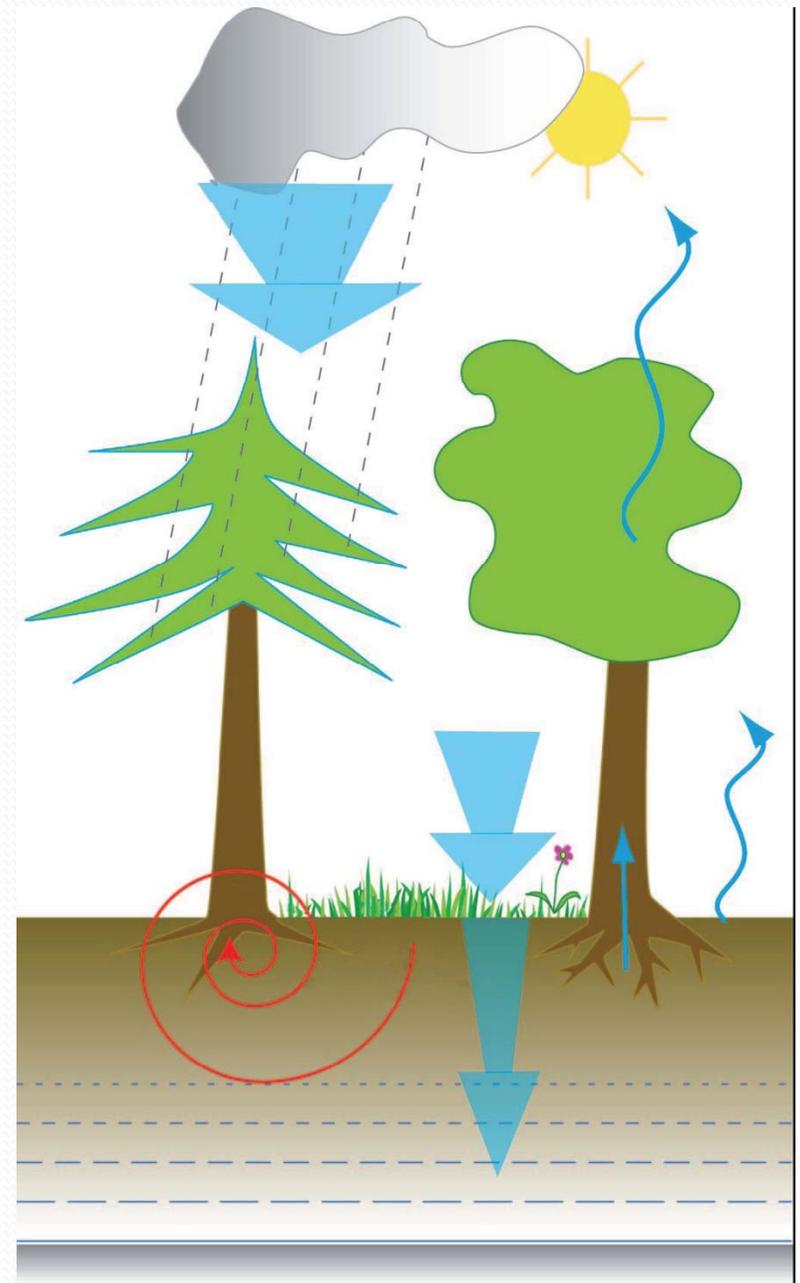
- *Les forestiers en font beaucoup plus que le minimum légal*
 - **C'est bien, mais il ne faut pas se tirer une balle dans le pied en réglementant ce minimum à la hausse!**
 - **Il est important d'informer sur toutes ces mesures volontaires, et d'essayer de les « valoriser »**

Perspectives (4)

- *L'idée d'une taxe est très impopulaire*
 - Trouver des chemins plus subtils (partenariats...)
- *Il est difficile de mettre un prix sur la prestation de protection des eaux*
 - Études du WSL :
 - Spjevak-Bürgi 2008: Surcoûts et pertes de rendement dans les zones de protection souterraines: 3 cas
 - Usbeck-Bürgi 2009: Généralisation à l'ensemble des zones de protection en forêt

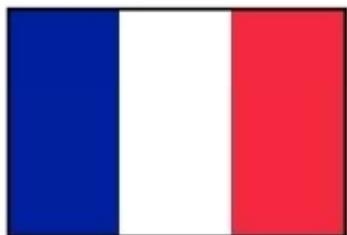
Perspectives (4)

- *Les processus de filtration et purification de l'eau par le sol forestier sont méconnus*
→ Alors étudions les...



Le projet Interreg Alpeau

- Début du flirt ONF – SF CH: FFL 06
- Montage du projet: 2 ans, 07-08
- Début des travaux: déc. 08
- Durée: 3 ans



Le projet Interreg Alpeau (2)

- **Objectif:** combler les manques relevés, notamment:
 - **Améliorer la perception du rôle de la forêt** pour la préservation de la ressource en eau potable.
 - **Définir des pratiques sylvicoles** favorisant la qualité des eaux souterraines et évaluer les coûts de ces mesures afin de valoriser les prestations fournies.
 - Définir et expérimenter des méthodes optimales de **coopération entre les collectivités** en charge de l'approvisionnement en eau potable et les acteurs forestiers.
 - **Établir des liens contractuels** directs entre ces mêmes collectivités et les acteurs forestiers, afin de préserver durablement les ressources en eau potable.

Le projet Interreg Alpeau (3)

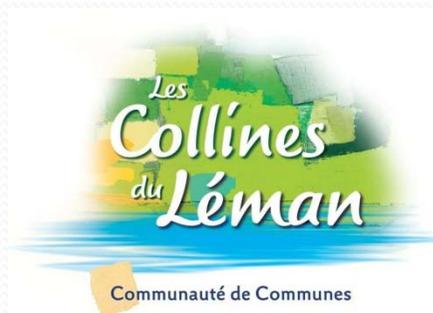
- **Partenaires suisses:**

- **Office fédéral de l'environnement OFEV:** Division Forêt
- **Canton de Vaud:** Service des forêts, de la faune et de la nature SFFN
- **Canton de Fribourg:** Service des forêts et de la faune SFF & Service de l'environnement SEn
- **Canton de Neuchâtel:** Service de la faune, des forêts et de la nature SFFN & Service de la protection de l'environnement SCPE
- **Ville de Lausanne:** Service des forêts, domaines et vignobles Fodovi & Eauservice
- **Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds:** Viteos SA
- **Université de Neuchâtel:** Centre d'hydrogéologie CHYN & Laboratoire Sol et végétation
- **Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP):** Politiques publiques & durabilité
- **Fondation ProTechno**

Le projet Interreg Alpeau (4)

- **Partenaires français:**

- Associations régionales:



- Établissements publics:



Le projet Interreg Alpeau (5)

- Sites de recherches:



Le projet Interreg Alpeau (6)

- Sites et types de recherches en Suisse

Site	Priorité	Mesures
Areuse (Karst)	Rôle du sol et de la végétation dans la filtration des eaux	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation d'une carte des sols et des associations végétales- Délimitation des ZA par captage- Analyses qualitatives des sources au fil de l'année- Mesures qualitatives des eaux dans profils de sol
Gibloux (Moraines sur molasse)	Rôle du sol et de la végétation dans la filtration des eaux	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation d'une carte des sols et des associations végétales- Délimitation des ZA par captage- Analyses qualitatives des sources au fil de l'année- Mesures qualitatives des eaux dans profils de sol
Lausanne (Moraines sur molasse)	Micropolluants	<ul style="list-style-type: none">- Présence de résidus des produits de traitement des grumes- Présence d'autres micropolluants
La Côte (Karst)	Partenariats	<ul style="list-style-type: none">- Délimitation des ZA par captage



Le projet Interreg Alpeau (7)

- Sites et types de recherches en France

Le projet Interreg Alpeau (8)

- **Actions transversales: échanges et diffusion d'information**
 - Assemblée plénière des partenaires 2 x par an
 - Exposés et journées d'informations dans les régions
 - Publications scientifiques et articles de vulgarisation
 - Site internet
 - Préparation d'un « **Guide des pratiques forestières contribuant à la protection de la ressource en eau potable** »

Le projet Interreg Alpeau (9)

- **Budget:**

Budget volet français	€ 2'000'000.-
Budget initial volet suisse	CHF 1'000'000.-
Budget réuni à ce jour	CHF 825'000.-
Solde nécessaire pour atteindre les objectifs	Env. CHF 300'000.-

Le projet Interreg Alpeau (10)

- Plus de renseignements & contacts:

www.alpeau.org

Solution ou illusion?

*Les illusions d'aujourd'hui sont peut-être
les solutions de demain !*